

DEPARTEMENT DU RHÔNE / COMMUNE DE SOUCIEU-EN-JARREST

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2024-03-27/06

Nombre de conseillers en exercice	26
Quorum	14
Présents	19
Votants	21

Le vingt-sept mars deux-mille vingt-quatre, à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la commune de Soucieu-en-Jarrest (Rhône) étant réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Arnaud SAVOIE, Maire.

Présents	Gérard MAGNET, Laurence CHIRAT, David ZÉRATHE, Marie-Pierre DUPRÉ-LATOURE, Sylviane LAFONT, Frédéric LOGEZ, Nicolas TRICCA, Isabelle BRAILLON, Stéphane PITOUT, Mélanie BRENIER, Malo TRICCA, Daniel ABAD, Bernard CHATAIN, Catherine CERRO, Sylvie BROYER, Marie-France PILLOT, Mélanie TRAVIER, Marie-Claude PHILIPPE, Brice DEVIF
Absents excusés	Aurélien BERRETTONI, Véronique AVENAS, Monique TALEB
Pouvoirs	Magali BACLE, donne pouvoir à David ZÉRATHE, Étienne FLEURY donne pouvoir à Arnaud SAVOIE, Anne-Sophie DEVAUX donne pouvoir à Laurence CHIRAT
Secrétaire	Malo TRICCA

BUDGET COMMUNAL – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Conformément au principe de l'annualité, le budget communal doit être exécuté au cours de l'année civile et clôturé au 31 décembre de cette même année.

Le comptable doit établir son compte de gestion, qu'il transmet au Maire qui le présente pour vote au conseil municipal.

De la même manière, l'ordonnateur pour la commune de Soucieu-en-Jarrest, le Maire, dresse un bilan financier de l'exercice budgétaire et indique au conseil municipal les résultats de l'exécution du budget, il s'agit du compte administratif (annexe 1 et 2).

Pour l'année 2023, les résultats sont les suivants :

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Crédits inscrits au budget primitif 2023	3 352 792.63 €	3 352 792.63 €	3 937 094.00 €	3 937 094.00 €
Opérations de l'exercice	1 889 031.64 €	1 431 076.99 €	3 236 839.12 €	3 974 424.51 €
Taux de réalisation	56.34 %	42.68 %	82,21 %	100,95 %

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté 2022		1 320 856.63 €		32 000.00 €
Résultat de clôture (2022+2023)		862 901.98 €		769 585.39 €
Reste à Réaliser	149 890.62 €	285 432.70 €		
Résultat Définitif (Résultat de clôture+ résultat des restes à réaliser)		998 444.01 €		769 585.39 €

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal siégeant sous la Présidence de Madame Marie-Claude PHILIPPE, doyenne d'âge, procède au vote du Compte Administratif 2023 et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser,

VOTE et ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Malo TRICCA,
Secrétaire



Arnaud SAVOIE,
Maire



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte :

Convocation du Conseil Municipal le 14 mars 2024

Dépôt en Préfecture le

Publication le

Arnaud SAVOIE,
Maire